



## Termes de référence

### Évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité du programme de DVV International en Tunisie

Pays : Tunisie

Cycles de programmation : 2022 et 2023-2025

Période d'évaluation : janvier 2022 – septembre 2024

Date de publication : 30.07.2024

Langue de publication : français

#### 1. Introduction

DVV International est l'Institut de coopération internationale de la Confédération allemande de l'éducation des adultes, qui apporte un soutien mondial à la création et au développement de structures durables pour l'éducation et la formation des jeunes et des adultes tout au long de la vie.

Financé en grande partie par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et le développement, pour la création/renforcement de structures sociales (Sozialstrukturförderung - SSF), DVV International coopère dans plus de 35 pays en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. Il appuie, avec les associations nationales, régionales et mondiales d'éducation des adultes, les activités de lobbying et de défense du droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie. Ce faisant, DVV International contribue aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD), à l'Agenda mondial pour l'éducation (Éducation 2030) et aux conférences internationales de l'UNESCO sur l'éducation des adultes (CONFINTEA).

Dans le cadre de son dispositif d'évaluations rétrospectives, DVV International évalue, à mi-parcours et après achèvement et d'une manière systématique, tous les projets qu'elle mène. Cette démarche répond au souci de mieux connaître le résultat de ses opérations, de tirer les leçons des interventions passées et de promouvoir un dialogue renforcé avec ses partenaires. Ces évaluations sont pilotées et financées par DVV International, confiées à des consultants externes et partagées avec ses partenaires nationaux. Elles ont pour principal objectif de formuler une opinion indépendante de donner un avis

argumenté conformément aux critères préconisés par le Comité d'Aide au développement (CAD) de l'OCDE. Le consultant doit prendre en compte de façon équilibrée les différents points de vue légitimes qui peuvent être exprimés et conduire l'évaluation de façon impartiale. Cette prise en compte de la pluralité des points de vue doit se traduire, chaque fois que c'est possible, par l'association des différentes parties prenantes du projet au processus d'évaluation. Dans ce cadre, DVV International souhaite recruter un.e évaluateur-trice pour réaliser l'évaluation de son programme en Tunisie, conformément aux directives ci-dessous.

## **2. Contexte du projet**

Le projet en Tunisie, faisant partie du projet Afrique, s'inscrit dans une dynamique d'intégration des politiques de l'éducation des adultes et l'éducation non-formelle, pour la recherche d'une meilleure efficacité des actions d'intégration et de réintégration des jeunes et des adultes dans le tissu socio-économique.

Dans le contexte actuel de mise en place d'une nouvelle stratégie en matière d'éducation des adultes, d'éducation non-formelle et d'apprentissage tout au long de la vie, le projet a été conçu selon les trois dimensions suivantes :

- Niveau macro : Appui à l'élaboration des directives conceptuelles de la nouvelle stratégie d'éducation des adultes ;
- Niveau méso : Renforcement des capacités institutionnelles et des capacités du personnel enseignant qui proposent des offres d'éducation non formelles ;
- Niveau micro : Appui à la mise en œuvre des concepts et approches dans les territoires avec un potentiel de reproduction au niveau national, régional et international.

## **3. Objectifs du projet**

### Objectif principal :

L'objectif global du projet est : Les synergies entre les acteurs tunisiens de l'éducation des adultes et les partenaires régionaux favorisent la mise en place d'un système intégré avec des mécanismes intégrés de suivi de l'impact et de visibilité.

### Objectifs essentiels du projet (résultat) aux différents niveaux du projet (micro, méso et macro) :

#### **Les objectifs principaux au macro-niveau :**

1. La stratégie nationale d'AEA (apprentissage et éducation des adultes) révisée régit les systèmes de certification, les contenus pédagogiques et un système de gestion et d'information (MIS).
2. Une recherche scientifiquement fondée sur l'AEA est établie au niveau régional.

#### **Objectif principal au méso-niveau**

3. Les capacités andragogiques et managériales des professionnels de l'AEA sont renforcées.

#### **Objectif principal au micro-niveau**

4. Des offres d'AEA innovantes, diverses et reproductibles, orientées vers les besoins et le contexte (y compris des mesures génératrices de revenus) sont pilotées et évaluées par le personnel renforcé des partenaires (objectif 3).

## **4. Activités du projet**

Dans le but de développer les structures sociales pour l'éducation des adultes, les programmes de DVV International visent un impact sur trois niveaux (micro, méso et macro) conformément aux objectifs mentionnés ci-dessus. Pour atteindre ces objectifs, DVV International mettent en œuvre, entre autres, les activités suivantes :

Niveau macro : actions de formation et de conseil, études, recherches, publications, documentation, sites web, autres médias sociaux, forums, tables rondes, voyages d'étude, congrès professionnels, recommandations politiques, matériel d'information et de communication.

Niveau méso : formations continues, séminaires, ateliers, coaching, conseils aux professionnels et aux institutions ALE, développement organisationnel, aides au démarrage, à l'équipement et au matériel, échanges et voyages d'étude, matériel d'enseignement et d'apprentissage.

Niveau micro : enquêtes sur les besoins, cours, séminaires, ateliers, formations continues, développement de programmes d'enseignement, élaboration de manuels, de guides et de manuels.

##### **5. Structure des partenaires**

- Au niveau gouvernemental, le Ministère des affaires sociales, représenté par Le Centre National de l'Éducation des Adultes (CNEA), établissement public doté d'une indépendance administrative et financière, est le partenaire ministériel essentiel et prioritaire de DVV International.
- Avec l'Institut Supérieur d'Éducation et de Formation Continue (ISEFC) et l'Association Tunisienne de l'Éducation et de la Didactique des Sciences et des Technologies (ATEDIST), DVV International a développé à partir de 2019 un partenariat pour la mise en œuvre d'un Master en sciences de l'éducation, co-construit avec le Ministère des affaires sociales. Ce projet combine des visées de recherche pour le système de l'éducation des adultes et de formation continue. En plus, ISEFC assure la formation des formateurs de l'éducation des adultes et développe des nouvelles méthodes et approches en éducation des adultes dans le cadre du projet « Recherche-Collaborative »
- L'Union Nationale de la Femme Tunisienne (UNFT), une structure qui date de l'indépendance de la Tunisie en 1956, offre plus de 250 classes d'alphabétisation fonctionnelle réparties sur l'ensemble du territoire spécialement dans les zones rurales. L'UNFT coordonne aujourd'hui plusieurs activités avec le CNEA, tout comme elle développe un programme de plaidoyer et de partenariats nationaux et internationaux, entre autres avec DVV international.
- L'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricoles (AVFA) est un établissement public à caractère administratif placé sous l'autorité du ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques. Elle veille à la réalisation des programmes afférents aux plans de développement économique et sociale et essentiellement en matière de formation et de vulgarisation. Le partenariat a été concrétisé en 2020 pour la mise en œuvre d'un projet de création des six CEP Éducation des adultes et développement des compétences chez les petits agriculteurs – mention Alphabétisation dans le gouvernorat de Manouba.
- Un grand nombre d'associations de développement local, etc.

Le projet intervient dans plusieurs gouvernorats tel que Tunis-Ben Arous – Jendouba - Kairouan – Kasserine – Kef – Manouba-Sfax-Nabeul- Siliana-Tataouine.

## 6. Objectifs de l'évaluation

Dans le cadre du cycle de programmation triennal 2023-2025, DVV International conduit une évaluation à mi-parcours pour savoir si le projet est correctement ciblé :

1. Vers les objectifs nationaux et mondiaux de DVV International,
2. Vers les politiques et stratégies nationales d'apprentissage et d'éducation des adultes en Tunisie,
3. Vers les objectifs internationaux (les ODD- Agenda 2030) pour atteindre l'Education pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie.

L'évaluation vise à analyser la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité, par rapport aux résultats attendus du projet en Tunisie aux trois niveaux d'intervention. Elle vise également à trouver de nouvelles orientations pour son prochain cycle de projet (2023-2025). L'évaluation devrait apporter des réponses à une série de questions figurant dans le tableau suivant.

L'évaluation devrait utiliser toutes les sources (primaires et secondaires) et les informations, les analyser et les synthétiser, afin de recevoir des données de haute qualité. Ces données devraient permettre à l'évaluateur de fournir des conclusions fondées sur des preuves et des recommandations réalisables. L'évaluation devrait expliquer si et dans quelle mesure les objectifs de DVV International ont été atteints, de 2022 à ce jour, et si les mesures appliquées sont efficaces et appropriées.

De même, L'évaluation doit fournir des recommandations pour la prochaine phase du projet, prévue pour 2026-2028.

## 7- Méthode et approche du travail d'évaluation

Comme base, l'évaluation devrait se pencher sur les cinq principes du comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE : la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Ce faisant, l'évaluation devrait s'appesantir sur les questions ci-dessous :

1. Dans quelle mesure les objectifs mentionnés au point 3) pour cette phase du projet peuvent-ils être atteints ?
2. Quels progrès ont été réalisés au niveau national dans l'amélioration des conditions-cadres de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle
  - en ce qui concerne la concertation entre les acteurs importants de la société civile et de l'État,
  - en ce qui concerne les ressources financières de l'État et
  - en ce qui concerne le cadre légal et politique

à partir du début de la mission de DVV International en Tunisie ?

3. Dans quelle mesure les objectifs et les projets ainsi que la pratique de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle sont-ils alignés sur la stratégie de développement du Tunisie et contribuent-ils ainsi au développement du Tunisie?

4. Dans quelle mesure la concertation des acteurs étatiques et de la société civile de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle au niveau régional s'est-elle améliorée, dans quelle mesure cette concertation est-elle suffisamment institutionnalisée et à quels résultats concrets a-t-elle abouti ?

5. Quels progrès ont été réalisés en matière de qualification du personnel chargé de l'éducation des adultes et d'éducation non formelle ?

6. Dans quelle mesure les offres de l'éducation des adultes des organisations partenaires peuvent-ils remplir les missions prévues ?

- Ont-ils entre-temps acquis un rayonnement suffisant pour convaincre les décideurs régionaux/nationaux de mettre en place des offres de même type ?

7) Les organisations partenaires seront-elles en mesure et disposées à assurer le fonctionnement de leurs offres éducatives par leurs propres moyens financiers à l'avenir, après la fin du financement par DVV International ?

8 ) Quelles sont les compétences acquises par les participants aux activités de formation sur le niveau micro?

En prenant l'exemple d'une offre, de quelle manière les participants utilisent-ils ces compétences pour améliorer leurs conditions de vie, par exemple en ce qui concerne leurs revenus et leurs possibilités de participation à la vie sociale, culturelle et politique ?

Finalement, l'évaluation devrait donner quelques recommandations pour la prochaine phase du projet sur la base des questions suivantes :

a) Quel type d'interventions les évaluateurs.trices recommandent-ils pour poursuivre le travail au niveau macro lors de la troisième phase de 2026 à 2028, par exemple en ce qui concerne

- des arrangements institutionnels à développer davantage,

- des objectifs de politique d'éducation à développer dans le domaine de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle,

- la dotation financière et les modèles de financement,

- d'autres aspects ?

b) De quelle manière les formateurs et les partenaires devraient-ils être renforcés au cours de la prochaine phase du projet ?

c) Quel type de soutien devrait être apporté aux communes partenaires lors de la prochaine phase du projet ? Toutes les communes devraient-elles en bénéficier de la même manière ?

### **8- Groupe cible de l'évaluation**

Le groupe cible de l'évaluation sera l'équipe de gestion de projet du bureau national et régional de DVV International, ainsi que le chef de projet au siège de DVV International à Bonn, en Allemagne. Les résultats de l'évaluation seront également envoyés au (BMZ) en Allemagne et seront présentés aux institutions partenaires.

### **9- Durée de l'évaluation**

La prestation totale pour la réalisation de cette évaluation est estimée à environ **30** hommes/jours. Les candidats doivent soumettre leur propre proposition conformément au nombre de jours ouvrables, répartie selon les phases de travail.

## 10- Documents à présenter par les consultants

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent soumettre les documents suivants :

- a) CV de la ou des consultants devant participer à la mission d'évaluation ;
- b) Proposition technique couvrant les aspects suivants (5 pages maximum) ;
  - Aperçu narratif montrant une compréhension de la tâche
  - Méthodologie détaillée
  - Références et expériences du consultant en lien avec la prestation
  - Plan de travail, y compris les étapes détaillées proposées pour la mise en œuvre
  - Prise en compte de toute exigence spécifique envisagée pour l'évaluation
- Calendrier prévisionnel d'intervention.
- c) Proposition financière détaillée comportant le budget global (HT et TTC) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

Toutes les demandes doivent être envoyées avant le **20-08-2024** aux adresses électroniques suivantes :

[benmiloud@dvv-international.de](mailto:benmiloud@dvv-international.de)

[alayet@dvv-international.de](mailto:alayet@dvv-international.de)

[heilmann@dvv-international.de](mailto:heilmann@dvv-international.de)

Les soumissions tardives ne seront pas acceptées.

## 11- Calendrier indicatif

Le calendrier indicatif de l'évaluation est le suivant :

**Date limite de soumission des propositions : 19.08.2024**

Sélection du/de la candidat.e : 23.08.2024

Rapport de démarrage (projet) : 12.09.2024

Phase de terrain : Fin septembre/Début octobre

Premier projet de rapport d'évaluation 15.10.2024

Version finale du rapport d'évaluation : 15.11.2024

## 12- Tâches de l'évaluateur-trice

L'évaluateur-trice devra remplir les tâches suivantes :

- Conception méthodologique et planification de l'évaluation en étroite collaboration avec DVV International ;
- Étude de la documentation pertinente du projet (demande et cadre logique, plans et rapports annuels, autres documents de suivi et rapports de projet, matériel didactique et de relations publiques) ;
- Conception des instruments de collecte de données pour la phase de terrain ;

- Préparation d'un rapport de démarrage ;
- Conduite de la phase sur le terrain avec la participation et l'implication de toutes les parties prenantes;
- Compilation du rapport d'évaluation préliminaire, intégration des commentaires et finalisation du rapport.
- Présentation des résultats lors d'un atelier de restitution avec la participation de toutes les parties prenantes.

### **13- Les livrables**

Les résultats suivants sont attendus :

- Rapport de démarrage : le consultant présentera un rapport fournissant des informations détaillées sur les méthodes, le cadre d'évaluation, et le cadre logique reconstruit. Ce rapport sera présenté à DVV International, discuté et, le cas échéant, modifié.
- Débriefing: le consultant présentera les résultats préliminaires de l'évaluation au bureau national de DVV International, répondra aux questions et apportera les éclaircissements nécessaires, documentera la discussion, qui fera ensuite partie du rapport final.
- Projet de rapport d'évaluation : DVV International recevra un premier projet de rapport final, qui sera examiné sur la base des normes de qualité de l'évaluation du CAD et des éléments constitutifs du système. Sur cette base, des commentaires seront formulés sur la première ébauche.
- Rapport d'évaluation final : Le rapport final tiendra compte de tous les commentaires soumis par DVV International sur le projet de rapport, fournira des informations détaillées sur l'ensemble du processus d'évaluation et détaillera tous les résultats et recommandations.

Le rapport d'évaluation sera rédigé en français et soumis à DVV International par voie électronique et en papier en trois exemplaires. Un résumé en anglais sera également soumis, dont le nombre de pages sera défini conjointement entre l'évaluateur-trice et l'équipe de DVV International.

### **14-Qualifications et profil de l'évaluateur.trice**

L'évaluateur-trice doit avoir les qualifications et expérience suivantes :

- Avoir une expérience avérée dans la conduite d'évaluations de projets de développement (veuillez fournir la preuve de cette expérience) ;
- Être en mesure de démontrer une bonne connaissance des méthodes et des instruments d'évaluation ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur de l'éducation et de la formation des jeunes et des adultes, de l'éducation non formelle et de l'apprentissage tout au long de la vie ;
- Avoir une expérience de la participation des parties prenantes et de la gestion transparente des connaissances ;
- Connaître le contexte national de la Tunisie et le contexte régional de l'Afrique du Nord,
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse et de rédaction ;
- Excellente maîtrise du français ; une bonne maîtrise de l'anglais est également souhaitable; la maîtrise de l'arabe constitue un atout.

### **15- Normes de qualité**

Les candidat.e.s proposeront une conception et une méthodologie d'évaluation appropriées, bien adaptées aux objectifs du projet et aux termes de référence de l'évaluation, afin d'atteindre le but et les objectifs de l'évaluation.

L'évaluation sera conforme aux normes et lignes directrices suivantes :

- Principes du CAD de l'OCDE pour l'évaluation de l'aide au développement

#### **16- Critères d'évaluation des propositions**

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Qualifications de l'équipe d'évaluation (compte un tiers) (sur la base des critères mentionnés ci-dessus) ;
- Proposition technique (compte pour un tiers) (sur la base des critères mentionnés ci-dessus) ;
- Proposition financière (compte pour un tiers) (meilleur rapport coût-service).). La proposition financière doit tenir compte d'un plafond de 13.000 euros.

#### **17- Demande de clarification**

Toute demande de clarification devrait être adressée aux adresses mail indiquées plus haut et ce, jusqu'à la date limite de soumission.